

Date de convocation : 02/05/2025

Délégués en exercice :  
Luc STREHAIANO  
Anne JASON  
Frank ZAKARIA  
Hervé WHISTON  
Cécilia DOS SANTOS  
Mathieu SZUBINSKI  
Dominique REVEILLERE  
David DUMEUNIER  
Mohammed NIFA

Suppléants :  
François ABOUT  
Ane Marie BRASSET  
Franck ZONTONE  
Cécile JUDE  
Alexandre LEGAL  
Yves HAMIAFO-NTEMFACK  
Muriel DANQUAH  
Bernard GLENAT  
Thierry ROUSSELET

Absents non remplacés : 5

Quorum : 5

Votants : 5

**SYNDICAT DE COMMUNES POUR L'ETUDE,  
LA REALISATION ET LA GESTION  
D'INSTALLATIONS SPORTIVES**

=====  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Séance du Comité syndical du 19/05/2025**  
=====

*Le dix-neuf mai 2025, le comité syndical s'est réuni au Foyer  
des Sportifs sous la présidence de Monsieur Luc  
STREHAIANO, Président du SCERGIS*

Etaient présents : M. STREHAIANO, Mme JASON, M. WHISTON,  
M. REVEILLERE, M. ABOUT

Etaient absents représentés : 0

Secrétaire de séance : Mme JASON

---

**OBJET : Approbation du Compte Financier Unique pour l'année 2024**

Rapporteur : Monsieur Luc STREHAIANO

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai à 18h30, le Comité syndical du Syndicat de Communes pour l'étude, la réalisation et la gestion d'installations sportives (SCERGIS), dûment convoqué, s'est réuni au foyer des sportifs du complexe sportif Schweitzer, sis 40 rue d'Andilly à Soisy-sous-Montmorency sous la présidence de M. Luc STREHAIANO ;

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 9

Date de convocation du Comité syndical : 02 mai 2025

Date d'affichage de la convocation : 02 mai 2025

Présents : M. STREHAIANO, Mme JASON, M. WHISTON, M. REVEILLERE, M. ABOUT

Représentés : 0

Absents non remplacés : 5

Secrétaire de séance : Mme JASON

## LE COMITE SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la note explicative de synthèse

### APRES EN AVOIR DELIBERE

**PREND ACTE** de la présentation du Compte Financier Unique 2024, lequel peut se résumer ainsi :

RESULTATS 2024	
Recettes de Fonctionnement	2 575 037.48
Dépenses de fonctionnement	1 492 465.39
Résultat fonctionnement 2024	1 082 572.09
Résultat antérieur au 31/12/2023 (après affectation au cpte 1068)	795 664.78
<b>Résultat cumulé de fonctionnement</b>	<b>1 878 236.87</b>
Recettes d'investissement	249 144.52
Dépenses d'investissement	648 725.66
Résultat d'investissement 2024	-399 581.14
Résultat antérieur au 31/12/2023	2 165 250.64
<b>Résultat cumulé d'investissement</b>	<b>1 765 669.50</b>
Résultat cumulé de fonctionnement	1 878 236.87
Résultat cumulé d'investissement	1 765 669.50
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>3 643 906.37</b>
Restes à réaliser – recettes d'investissement	0.00
Restes à réaliser – dépenses d'investissement	174 348.38
<b>Soldes des restes à réaliser</b>	<b>-174 348.38</b>
Résultat global de clôture	3 643 906.37
Solde des restes à réaliser	-174 348.38
<b>Résultat global de clôture après reports</b>	<b>3 469 557.99</b>

**ARRETE** les comptes 2024 du syndicat en approuvant le Compte Financier Unique.

Le président,  
**S.C.E.R.G.I.S.**  
Luc STREHAIANO

Le Président certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-préfecture du Val d'Oise au titre du contrôle de légalité **23 MAI 2025**

le  
et qu'elle a été publiée  
le

**23 MAI 2025**

Le Président,

Accusé de réception en préfecture  
095-200048999-20250523-DEL190525-06-DE  
Date de télétransmission : 23/05/2025  
Date de réception préfecture : 23/05/2025